

La carte topographique des *Mémoires critiques* de Charles Guillaume Loys de Bochat: entre innovation, identité nationale et humanisme

Kilian Rustichelli

Les historiens suisses du XVIII^e siècle ont à la fois bénéficié des progrès des sciences historiques au cours du siècle et participé activement à ceux-ci, en créant notamment des instruments de travail plus précis et plus complets que par le passé et en développant de nouvelles approches¹. Les travaux historiques publiés en Suisse dans les années 1700-1750 changent en effet de sujets d'étude et de méthodologie: les *Mémoires critiques* (1747-1749)² du Vaudois Charles Guillaume Loys de Bochat en sont un excellent témoin au milieu du siècle [fig. 1]. Bochat avait pour ambition de purger l'histoire suisse des «fictions» dans un siècle où «le prix du vrai est trop connu»³. Souhaitant retrouver les origines des nations, cet ancien professeur d'histoire de l'Académie de Lausanne s'est intéressé aux peuples de l'Antiquité et les a étudiés à travers des perspectives d'ordre historique, migratoire, généalogique, toponymique, étymologique et géographique, dans le but de créer l'identité d'un groupe défini, le peuple suisse en l'occurrence⁴. Bochat a donc véritablement voulu en ce milieu de siècle se plonger sur une approche historique permettant de définir un retour aux origines de la nation. Cette volonté se traduit par un objet particulier de son ouvrage: la carte topographique de la Suisse antique, éditée en 1749 dans son dernier tome. L'étymologie et la cartographie n'ont rien de réellement novateur, puisque ces disciplines existaient déjà depuis plusieurs décennies, au contraire de l'archéologie ou de l'épigraphie. L'originalité de la démarche réside véritablement dans l'intégration de sciences considérées comme extérieures à l'histoire dans une étude historique de ce siècle.

La carte topographique se trouve en fin du troisième tome sous forme de quatre feuillets insérés, eux-mêmes pliés en quatre. Elle représente la Suisse à son état «antique», précisément telle qu'elle aurait pu l'être au début du I^{er} siècle de notre ère. Cette Suisse gallo-romaine⁵ est délimitée par les frontières du XVIII^e siècle [fig. 2]. Dessinée en relief, elle contextualise géographiquement les montagnes, les rivières et les localités traitées dans l'étude toponymique des *Mémoires critiques*. Cette carte présente d'abord la

région de l'Arc lémanique et du Pays de Vaud, puis la partie sud-est de la Suisse soit les cantons du Tessin et des Grisons, en troisième lieu la partie nord de la Suisse occidentale, et enfin la partie orientale et centrale de la Suisse. La partie alémanique de la Suisse contient beaucoup moins d'occurrences de noms de lieux que la partie romande, ce qui dénote le manque de preuves que Bochat possédait pour faire remonter les toponymes alémaniques à des toponymes «gaulois»⁶.

Afin d'élaborer cette carte, Bochat classe par ordre alphabétique les noms de localités et analyse au total 1116 noms de rivières, villages, villes, bourgs et de montagnes, une méthode qu'il définit lui-même comme permettant de fournir des cartes ne ressemblant «pas à celles qu'on a données jusqu'ici»⁷. Il parvient à faire remonter tous ses exemples à une extraction «gauloise»⁸, ce qui lui permet d'étayer sa démonstration. Bochat complète sa liste alphabétique avec une dissertation d'une centaine de pages sur le cas de Lausanne, «Mémoire sur l'ancienne Lousonne», qu'il divise en neuf chapitres. Il cherche à retracer la genèse de Lausanne et des premiers Gaulois qui la peuplèrent. L'enjeu de ce mémoire, comme de l'ensemble de l'ouvrage, est de retrouver les origines antiques du peuple «suisse», ou comme le dit Bochat, de la «Nation». Il souhaite ainsi démontrer la genèse du peuple helvète et le ramifier à d'autres peuples gaulois. Il explique son propos dès l'introduction du premier mémoire en affirmant que si nous «devons croire les Traditions répandues dans la Suisse, ses Contrées Orientales & Septentrionales ont eu pour premiers habitants des Colonies, qui y vinrent des Gaules.»⁹ Il ajoute quelques lignes plus loin que «ceux que [Thuricus, roi d'Arles] amena dans la Suisse, étoient Gaulois. Ce fut donc par des Celtes, venus des Gaules, que ces Contrées commencèrent à se peupler». Il légitime également sa théorie par un argument d'ordre architectural et urbanistique:

Aucun Peuple venu de la Germanie, ne bâtit de Ville, ni de Bourg dans l'Helvétie. L'aversion qu'avoient toujours eue les Nations Germaniques pour le séjour



MEMOIRES CRITIQUES, *Pour servir d'Eclaircissements sur divers Points de* L'HISTOIRE ANCIENNE D E LA SUISSE,

ET SUR
LES MONUMENS D'ANTIQUITÉ
Qui la concernent ; avec une nouvelle Carte de la
SUISSE Ancienne.

Par Mr. **LOÏS DE BOCHAT**,
Lieutenant Bailly de LAUSANNE.

TOME PREMIER

*De
Bochat.*

*Matteville.
H.*



A LAUSANNE,

Chez MARC-MICHEL BOUSQUET & Compagnie.

MDCCXLVII

Fig. 1. Frontispice et page de titre de l'ouvrage de Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques* [...], Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1747-1749. BCUL, cote 2F 210/1.



Fig. 2. Détail de la «Carte pour l'Histoire ancienne de l'Helvétie» parue dans le troisième volume des *Mémoires critiques* de Charles Guillaume Loys de Bochat (Lausanne, Bousquet, 1749). BCUL, cote 2F 210/3.

des lieux enfermés de Murailles, étoit encore dans la force du tems de Tacite [...]. Les Germains ne souffroient pas même que leurs habitations se touchassent. Ils aimoient êtres séparées, & éloignés les uns des autres.⁹

Il en conclut peu après que «si les Villes & les Bourgs de l'Helvétie ne peuvent avoir eu pour fondateurs des Germains, on ne sauroit en attribuer la construction qu'à des Gaulois»¹⁰, posant alors dès la soixante-cinquième page les bases de sa démonstration et son intention de prouver les origines gauloises du peuple helvète.

Concernant la ville de Berne, Bochat s'est retrouvé face à une difficulté de taille en tant que lieutenant baillival, au service de Leurs Excellences. Comment ne pas remettre en cause la fondation de Berne par Berthold V en 1191, tout en faisant remonter l'étymologie de la ville au substrat celté? Emprisonné dans sa logique argumentative, il se devait de traiter ce sujet délicat afin de ne pas mettre en défaut sa démonstration étymologique. Se référant aux Chroniques de la Suisse, Bochat convient d'abord

que « chacune des preuves de la première fondation de cette Capitale, & de l'origine de son nom, suffiroit pour arrêter toute autre conjecture sur ces faits. Quel doute pourroit s'élever là-dessus contre tant de témoignages réunis ? »¹¹ La suite de son argumentaire prend cependant une autre voie, tout en prenant certaines précautions sur le ton de la nuance. Il affirme en effet avoir « opposé ces raisons à l'idée de mettre le nom de Berne entre ceux des lieux nommés par les anciens Helvétiens ». Quoiqu'il ne lui « est pas venu dans l'esprit de douter que la Ville de Berne n'ait été bâtie & dans le tems, & par le Prince désigné dans ses Annales, & sur les monuments, comme son fondateur » et qu'il « ne revoque nullement en doute, que c'est à ce Duc qu'elle doit le nom de Ville, & les premiers édifices nécessaires pour lui en donner la forme », il estime qu'il est possible de « conjecturer qu'avant cette construction l'endroit étoit habité, & avoit déjà un nom » sans pour autant « contredire ces faits incontestables ». Bochat finit par affirmer avec aplomb que « Berne est un mot Celtique » et parvient à faire remonter le mot *Bern* « parmi les Celtes, pour qui il signifioit d'abord *Colline, éminence* », avant d'ajouter de façon très symbolique que ceci « ensuite s'appliquoit à tout ce qui est *élevé, supérieur*, & qui domine. »¹².

Cette carte, bien que portant son lot de contradictions, exprime de manière visuelle la portée politique de l'ouvrage et en dit long sur son objectif premier. Bochat tente de donner une représentation identitaire d'un groupe d'individus sous sa forme antique à travers la dimension territoriale. En effet, il cimente avec des arguments historiques d'abord une forme d'identité politico-culturelle (tome I & II), puis grâce à sa carte (tome III), il renforce l'idée d'un passé territorial et d'une racine commune qui semblent immuables. Son propos est intimement rattaché à la

réalité contemporaine du savant : frontières et noms de lieux permettront à ses compatriotes de se rattacher à une identité commune et ainsi de gommer les importantes disparités entre les différents cantons, qu'elles soient politiques, linguistiques ou confessionnelles. Outre son aspect historique et récapitulatif, cette carte entre clairement en résonance avec les préoccupations de la Suisse du XVIII^e siècle, une époque où l'identité nationale est en redéfinition. L'idée principale de Bochat vise donc à offrir à tous les Suisses une histoire commune, une forme d'unité nationale qui fortifie les sentiments patriotiques et la conscience du « nous », tout en transcendant l'histoire relativement factuelle des chroniques qui ont précédé le XVIII^e siècle. Cette carte éditée à Lausanne est ainsi, au milieu du XVIII^e siècle, le symbole d'une réévaluation de l'histoire des Helvètes en termes de méthode, de finalité et d'objet. Le territoire devient le berceau où s'édifie la culture propre et la conscience d'une identité qui dépasse l'individu, les confessions et les langues et sans laquelle il n'est rien. Une vision que nous pourrions qualifier d'humaniste.

1 À ce sujet, voir l'article « Gibbon et les historiens lausannois » de Béla Kapossy dans ce volume.

2 Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent ; avec une nouvelle carte de la Suisse ancienne*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et Cie, 1747 (t. I & II) - 1749 (t. III).

3 *Id.*, t. I, p. X.

4 Guido Abbattista, « The Historical Thought of the French Philosophes », in José Rabasa et alii (éd.), *The Oxford History of Historiographical Writing*, vol. 3: 1400-1800, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 414-417.

5 Nous nous accordons sur ce terme, bien qu'il soit sans cesse en redéfinition et fasse actuellement l'objet d'un débat auprès des chercheurs.

6 Il s'agit du terme employé par Bochat. Il faudrait en réalité utiliser le terme

« celte » qui fait référence au réel substrat étudié.

7 Loys de Bochat, *Mémoires critiques*, op. cit., t. I, p. 206.

8 *Id.*, p. 5.

9 *Id.*, p. 64.

10 *Id.*, p. 65.

11 *Id.*, t. III, p. 118.

12 *Id.*, p. 118-119.